



Randonneuses, randonneurs

L'ASN de Mons-Boubert vous invite à sa prochaine randonnée

Dimanche 16 octobre 2016

Circuit Saint Valery-sur-somme

Lieu de rendez vous :

8h45 Salle polyvalente de Mons-Boubert

9h00 Parking des Corderies (collège)

Distance : 9 km

Parcours : parcours sans difficulté,
accessible à tous

<http://asnmonsoubert.com>

Pour les personnes intéressées, vous trouverez ci-dessous une présentation de LA MATELOTE qui a lieu ce samedi 15 octobre à Saint Valery sur somme.

Course de 14 km et marche accessible à tous de 7 km



SAINT VALERY SUR SOMME

Venez courir ou marcher en Baie de Somme !

LA MATELOTE - Samedi 15 octobre 2016



Course: 14 km (2 boucles) ou Marche: 7 km (1 boucle)

(Epreuves non chronométrées).

Chemins et routes / vieille ville / rues fleuries : « tours Guillaume » (porte Jeanne d'Arc), Cap Hornu, A/R jusqu'au bois Houdant, montée de la chapelle des marins (1 fois), retour quai Jeanne d'Arc et arrivée place Saint Martin (mairie).



Départ commun place Saint Martin à 15h30.

Inscriptions 4 € pour la marche et pour la course.

Majoration de 1 € sur place le samedi (inscriptions possibles jusqu'à 15h00).

(Inscrivez-vous avant et payez le jour de la course).

Renseignements et inscriptions : 06 82 97 72 96 ou delplanquesteph@gmail.com

Inscriptions à la salle Adrien Huguet (place Saint Martin, près de la mairie).

Ravitaillement sur le parcours, collation + boisson à l'arrivée.



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Sexe : M F

Nationalité : E-mail :

Epreuve choisie : (cocher l'épreuve à laquelle vous souhaitez participer).

7 km marche : ouverte à tous.

14 km course : Certificat médical obligatoire ou licence, ouverte aux cadets, juniors, espoirs, séniors, masters.

Licencié(e) FFA **N° licence :**

Nom du Club : (Joindre la photocopie de la licence F.F.A).

Non licencié(e). Joindre impérativement dans ce cas un certificat médical portant la mention de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou de la marche, datant de moins d'un an ou de sa copie. Sans certificat, pas de départ (Loi du 23 mars 1999).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident immédiat ou futur, causé par une déficience physique ou psychique.

Droit d'inscription : 4 € pour la marche et pour la course.

Toutes les inscriptions effectuées le jour de la manifestation seront majorées de 1 €

Le règlement pourra être effectué sur place le jour de la course. Chèque libellé à l'ordre de Courir en Baie de Somme.

Renseignements et inscriptions :

Stéphanie Delplanque, 2 bis, Grande Rue TILLOY 80230 PENDE - 06 82 97 72 96 ou delplanquesteph@gmail.com

Inscription possible le jour de la course, salle Adrien Huguet (près de la mairie), place Saint Martin à Saint Valery sur Somme, à partir de 13h00 et jusqu'à 15h00.

Signature :

Autorisation parentale – 18 ans obligatoire :

Je soussigné(e) autorise mon fils, ma fille mineur(e)
..... à participer à la Matelote et dégage les organisateurs de toute
responsabilité en cas d'incident.

Fait à le Signature :